

**Principaux chiffres du mois
de février 1995****Météorologie**

La douceur hivernale se prolonge en février : la température moyenne de l'air a été de 6,0°C, soit 4,9°C de plus que la normale 1901-1960. Les précipitations ont été, elles aussi, largement au-dessus des normales saisonnières, avec 139 mm d'eau tombée (79 mm de plus que la moyenne). L'insolation, par contre, est restée proche des valeurs de la normale 1931-1960, avec 87 heures de soleil.

Population résidante

En février, la population résidante du canton a augmenté de 490 personnes et se chiffre à 396 367 à la fin du mois (dont 287 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire positif de 467 personnes (arrivées dans le canton : 1 793, dont 148 saisonniers; départs : 1 326, dont aucun saisonnier) et d'un excédent des naissances (342) sur les décès (319) de 23 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 512 personnes (+ 1,2 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 967) qu'à la population d'origine suisse (+1 545).

Marché du travail

A fin février, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 16 067. En un mois, leur nombre diminue de 49. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,8 % à fin février (sans changement depuis décembre 1994). La moyenne suisse se situe à 4,6 %; le Valais est le canton le plus touché (7,9 %); il précède Genève (7,8 %) et Vaud (7,5 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 745 en février contre 666 en janvier.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin février, à 98 344, dont 70 431 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 27 741 frontaliers et 172 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à février 1994, l'effectif total augmente de 417 unités (+ 0,4 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+1 458), les frontaliers (- 869) et les saisonniers (- 172) en baisse.

31 mars 1995

. / .



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre
Case postale 6255 1211 Genève 6

Tél. 787 67 07 Télécopieur 736 29 45



Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en février 1995 : peu de logements neufs terminés (48, parmi lesquels 7 villas ou bâtiments à un seul logement); 145 autorisés, dont 16 villas, et 93 logements pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 56 villas.

Annuellement, soit de fin février 1994 à fin février 1995, 1 682 logements ont été construits (1 715 une année auparavant). En prenant en compte les changements intervenus par suite de transformations ou de démolitions, le gain annuel effectif s'élève à 1 653 (contre 1 674 une année auparavant), ce qui porte à 194 221 unités le nombre de logements existant dans le canton à fin février 1995. Les projets les plus immédiats restent nettement orientés à la baisse : 1 947 autorisations ont été délivrées (2 825 une année plus tôt). En revanche, les requêtes remontent nettement : 2 116 ont été déposées pour des logements entre fin février 1994 et fin février 1995, au lieu des 1 751 une année avant.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 237 992 à fin février 1995 (- 10 708 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 10 519 en un an et se fixe à 192 281 en février. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : - 214; leur nombre s'établit à 24 121. Par contre, le nombre de camions en circulation continue de progresser : 11 921 en février, soit 581 de plus en un an.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en janvier 1995 au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) est en diminution de 1,5 % par rapport à janvier 1994, passant de 518 253 à 510 259 en une année.

Tourisme

Au mois de décembre 1994, 56 324 hôtes (56 621 en décembre 1993), dont 46 226 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 122 232, contre 127 289 en décembre 1993 (baisse de 5 057, soit - 4,0 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 30,9 % contre 29,9 % en décembre 1993.

Résultats annuels : en 1994, 2 121 300 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels du canton, soit un gain de 10 500 nuitées (+ 0,5 %) par rapport à 1993. Le taux d'occupation des lits augmente plus nettement (de 41,9 % à 44,2 %), en raison d'une réduction du nombre moyen des lits entre 1993 (13 805) et 1994 (13 154).

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En février 1995, l'indice progresse de 0,8 % et s'établit à 103,1 points. La hausse annuelle se fixe à 2,0 %, contre 2,6 % un an auparavant. En mars, l'indice passe à 102,9 points et recule de 0,2 % en un mois. La hausse annuelle se fixe à 2,0 %, contre 1,8 % un an auparavant. ■